

ATHLETISME

Présentation du projet de la section

Regrouper dans une structure les meilleurs jeunes athlètes, filles et garçons, de notre région et parfois au-delà et leur permettre de suivre une scolarité classique en la combinant avec une pratique sportive intensive de l'athlétisme. Sur le plan sportif, l'objectif est d'amener chaque athlète à progresser mais également à découvrir d'autres disciplines l'athlétisme. Il s'agit également de les accompagner dans leur projet ceux qui le d'orientation et pour souhaitent de voir comment la pratique de l'athlétisme pourra être poursuivie dans le supérieur.

Responsable de la section : Stéphane Baigue / Entraineurs associés: Danielle Desmier, Michel Lambizc, Jérémy Michaud: Tous les jours: Lundi: 18h – 19h – Mardi, Mercredi

et ieudi: 15h45 - 17h45



L'organisation de la scolarité

La scolarité est identique à celle suivie par les autres élèves du niveau fréquenté. Ils sont soumis aux mêmes obligations scolaires. Les résultats scolaires sont au cœur de la scolarité et ne peuvent être mis au 2d plan de la pratique sportive. L'inscription en section sportive n'est pas compatible avec le suivi d'un autre enseignement optionnel. A l'issue de la classe de seconde, seuls les élèves orientés en voie générale, en 1ère STMG et ST2S peuvent poursuivre leur scolarité en section. Un suivi particulier est assuré par les coordonnateurs des sections sportives et les élèves ont la possibilité de bénéficier d'un soutien scolaire.

Objectifs sportifs

Après un recrutement lors de tests de sélection mais également des résultats obtenus dans les différentes compétitions, les objectifs sportifs sont :

- Renforcer la pratique de l'athlétisme avec un entrainement quotidien
- ✓ Amener l'athlète à découvrir d'autres disciplines de l'athlétisme pour faire ou non le choix de spécialiser
- Améliorer ses performances et participer à des compétitions de niveau régional, national voire international, soit dans le cadre de l'UNSS, soit dans le cadre de la FFA.

Candidatures

Les candidats complètent un dossier scolaire (bulletins de l'année précédant la demande et de l'année en cours), médical (avec avis médical) et sportif (avec avis de leurs entraîneurs). Certains dossiers peuvent ne pas être recevables pour différentes raisons (éloignement géographique conséquent, résultats scolaires insuffisants, comportement inadapté, niveau de compétition)

Modalités de sélection

L'admission dans la Section se fait sur concours sportif ouvert à tout candidat sur le plan national. Les tests comportent : Un test de vitesse - du pentabonds - un lancer arrière - un test de 300 mètres (pour les sprinters) un test de 3 minutes (pour demi-fond). Les bilans lors des compétitions de l'année en cours sont également pris en compte.







